

# LE FONDS DE CROISSANCE DU CANADA, GIBSON ENERGY ET VARME ENERGY ANNONCENT UN PARTENARIAT STRATÉGIQUE AFIN DE FAIRE PROGRESSER UN PROJET CANADIEN DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE DES DÉCHETS

Edmonton, le 11 juin 2024 – Le Fonds de croissance du Canada Inc. (« FCC »), Gibson Energy Inc. (TSX:GEI) (« Gibson ») et Varme Energy Inc. (« Varme ») sont heureux d'annoncer un partenariat stratégique (le « Partenariat ») afin d'accélérer le développement de la première installation de valorisation énergétique des déchets dotée d'une technologie de capture du carbone au Canada (le « Projet »). En cas de succès, le projet sera situé sur un terrain détenu par Gibson dans la région de Heartland et aura la capacité de traiter 200 000 tonnes par année de déchets solides municipaux, détournant ainsi les ordures ménagères des sites d'enfouissement. Ces déchets seront reçus en vertu d'un contrat de collecte de déchets de 15 ans conclu entre Varme et la Ville d'Edmonton.

Cette nouvelle installation de valorisation énergétique des déchets, qui serait construite par le Partenariat et exploitée par Gibson, intégrera de l'équipement de capture du carbone permettant au projet d'incinérer les déchets solides municipaux et de produire de l'électricité à bilan carbone négatif. Une étude d'ingénierie et de conception préliminaire (« EICP ») est en cours, et une décision finale d'investissement (« DFI ») par le partenariat est prévue au début de 2025, avec une mise en service prévue en 2027.

Le projet soutient l'avancement des technologies fondamentales pour atteindre un réseau électrique net zéro dans tout le pays. La valorisation énergétique intégrée des déchets et le captage et stockage du carbone (« CSC ») ont un potentiel important pour être reproduits à travers les municipalités du Canada et pourrait permettre au Canada d'exporter cette expertise à l'échelle mondiale. En accélérant le réacheminement local des déchets, le projet augmentera l'approvisionnement en électricité à bilan carbone négatif en Alberta tout en évitant les émissions nocives de méthane. Les gouvernements du monde entier, y compris le gouvernement du Canada et le gouvernement de l'Alberta, ont déterminé que des réductions rapides des émissions de méthane sont essentielles pour limiter les impacts climatiques à court terme.

Le partenariat collaborera pour faire progresser le développement du projet phare Heartland. Conformément aux termes du Partenariat, si le projet atteint un DFI positif, Gibson, le FCC et Varme détiendraient une participation de 50 %, 40 % et 10 %, respectivement. De plus, le FCC fournirait un mécanisme d'assurance du prix du carbone sous la forme d'un accord d'achat de crédits carbone à tarif fixe (« accord d'achat de crédits carbone » ou « AACC ») suivant lequel le FCC s'engagerait à acheter jusqu'à 200 000 tonnes par année de crédits carbone générés par le projet dans le marché de conformité de l'Alberta à un prix initial de 85 \$ la tonne pour une durée de 15 ans. Le projet conserverait la capacité de vendre jusqu'à 100 000 tonnes par année de réductions d'émissions de carbone sur d'autres marchés du carbone, y compris sous forme de crédits d'élimination du carbone atmosphérique par bioénergie avec CSC. Les caractéristiques de l'AACC proposé, notamment sa grande envergure et son prix fixe à long terme, s'appuient sur les transactions antérieures du FCC et aident à réduire les risques et à accélérer les investissements privés dans le CSC en établissant une certitude des revenus pour les projets canadiens. Le projet bénéficie de cette structure d'AACC innovante en retirant les principaux risques liés à ses crédits carbone de conformité, tout en conservant la capacité de vendre des crédits d'élimination du dioxyde de carbone de grande valeur à des entreprises et des marques de premier plan.

## **À propos du FCC**

Le FCC est un fonds public de 15 milliards de dollars, sans lien de dépendance avec le gouvernement, qui aide à attirer des capitaux privés pour bâtir l'économie verte du Canada. Pour ce faire, il utilise des instruments d'investissement qui absorbent certains risques en vue d'encourager les placements privés dans des projets, des technologies, des entreprises et des chaînes d'approvisionnement sobres en carbone.

Le FCC fera des investissements stratégiques pour aider le Canada à atteindre les objectifs nationaux suivants en matière de politiques économiques et climatiques :

- a. réduire les émissions et atteindre les cibles climatiques du Canada;
- b. accélérer le déploiement de technologies clés, comme l'hydrogène à faible teneur en carbone, ainsi que le captage, l'utilisation et le stockage du carbone;
- c. faire prendre de l'expansion aux entreprises qui créeront des emplois et stimuleront la productivité et la croissance propre dans les secteurs nouveaux et traditionnels de la base industrielle canadienne;
- d. favoriser le maintien de la propriété intellectuelle au pays;
- e. tirer parti de la richesse en ressources naturelles du Canada et renforcer les chaînes d'approvisionnement essentielles pour assurer le bien-être économique et environnemental futur du Canada.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le mandat du FCC, ses objectifs stratégiques, ses critères d'investissement, la portée de ses activités d'investissement et l'éventail de ses instruments d'investissement, consultez le site web [www.cgf-fcc.ca/fr/](http://www.cgf-fcc.ca/fr/).

## **À propos de Gestion d'actifs Fonds de croissance du Canada**

Dans le Budget de 2023, le gouvernement du Canada a annoncé qu'Investissements PSP, par l'entremise d'une filiale en propriété exclusive, agirait à titre de gestionnaire d'actifs pour le FCC. Gestion d'actifs Fonds de croissance du Canada inc. a été constituée en personne morale pour agir comme gestionnaire d'actifs indépendant et exclusif pour le FCC.

## **À propos de Gibson**

Gibson est une société d'infrastructure de liquides de premier plan dont les principales activités consistent en le stockage, l'optimisation, le traitement et la collecte de liquides et de produits raffinés. Gibson, dont le siège social est situé à Calgary, en Alberta, est situé dans toute l'Amérique du Nord, avec des terminaux de base à Hardisty et Edmonton, en Alberta, à Ingleside, au Texas, et une installation à Moose Jaw, en Saskatchewan.

Les actions de Gibson se négocient sous le symbole GEI et sont cotées à la Bourse de Toronto. Pour plus d'informations, visitez [www.gibsonenergy.com](http://www.gibsonenergy.com).

## **À propos de Varne**

Varne, une filiale de la société norvégienne Varne Energy AS, est la première entreprise canadienne de valorisation énergétique axée sur la valorisation énergétique des déchets avec CSC intégré. Varne tire parti de l'accès au capital et de l'expérience éprouvée de ses partenaires européens pour maximiser le succès de ses projets canadiens. En détournant les déchets des décharges, en récupérant l'énergie piégée dans nos déchets et en produisant de l'énergie propre, Varne Energy construit un avenir sans décharge. Pour plus d'informations, visitez <https://www.varneenergy.com>.

## **Conseillers**

MTL Aikins LLP ont agi à titre de conseillers pour Varne Energy Inc.

## **Relations avec les médias du FCC**

[mediacgf@cgf-fcc.ca](mailto:mediacgf@cgf-fcc.ca)

## **Gibson Relations avec les investisseurs et les médias**

[investor.relations@gibsonenergy.com](mailto:investor.relations@gibsonenergy.com)

[communications@gibsonenergy.com](mailto:communications@gibsonenergy.com)

## **Relations avec les médias de Varne**

[sean@varne.ca](mailto:sean@varne.ca)

## **Informations prospectives**

Certains énoncés et renseignements contenus dans le présent communiqué de presse constituent de l'information prospective (au sens attribué à ce terme en vertu des lois canadiennes sur les valeurs mobilières). Tous les énoncés autres que les énoncés de faits historiques sont des informations prospectives. L'utilisation de l'un des mots « anticiper », « planifier », « continuer », « cibler », « estimer », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « proposer », « pourrait », « peut », « sera », « doit », « projeter », « devrait », « pourrait », « serait », « croire », « prédire », « prévoir », « potentiel », « objectif », « chercher » et « opportunité » et d'autres expressions similaires exprimant des résultats futurs ou des énoncés concernant des perspectives vise à identifier des informations prospectives.

Les informations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse comprennent, sans s'y limiter, des informations concernant le développement potentiel du projet et ses activités, capacités et résultats prévus, le calendrier et les coûts en capital liés au projet, l'impact prévu du projet sur les objectifs de carboneutralité, les émissions de méthane et les impacts climatiques globaux, l'évolutivité du projet et la demande à cet égard tant au Canada qu'à l'échelle mondiale. un investissement dans le projet par le FCC et/ou Gibson et les participations qui en découlent.

Les informations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse reflètent des convictions et des hypothèses concernant les perspectives des tendances économiques et sectorielles, les prix des marchandises, les marchés financiers, les taux d'intérêt, l'environnement réglementaire et juridique, les questions liées au climat, ainsi que le calendrier et l'incidence financière de certains événements. La société en commandite estime que ses hypothèses et son analyse dans le présent communiqué de presse sont raisonnables ; Cependant, rien ne garantit que ces attentes se révéleront exactes.

Les résultats réels pourraient différer considérablement de ceux prévus dans ces énoncés prospectifs en raison de facteurs indépendants de la volonté de la société en commandite et en raison des risques et incertitudes décrits à la rubrique « Facteurs de risque » du rapport de gestion et de la notice annuelle actuels de Gibson, dans chaque cas tels que déposés sur SEDAR+ à [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca) et disponibles sur son site Web à l'adresse [www.gibsonenergy.com](http://www.gibsonenergy.com). Les lecteurs sont invités à se reporter aux « informations prospectives » et aux « facteurs de risque » inclus dans ces documents. Les lecteurs sont avertis qu'il peut y avoir des risques inconnus et d'autres risques qui peuvent avoir des conséquences inattendues. Par conséquent, il ne faut pas se fier indûment aux informations prospectives incluses ou mentionnées dans le présent communiqué de presse. Les informations prospectives incluses ou mentionnées dans le présent communiqué de presse sont expressément visées par la présente mise en garde et sont à la date des présentes. La Société ne s'engage aucunement à mettre à jour ou à réviser publiquement les énoncés prospectifs, que ce soit à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou pour toute autre raison.